

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 6090110

N/REF : 7/09/2026 16H51 C:024972 I:30032
V/REF : 21641
V/Email reçu le Lundi 07/09/2026 à 16H51

SDC 'Belledonne Moucherotte'
C/O SAS HEURTIER
Agence Grenoble
6 PLACE VICTOR HUGO
38000 GRENOBLE

V/REF.IMM. 000330
IMMEUBLE : BELL.MOUCHEROTTE
185 COURS DE LA LIBERATION
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 14 Septembre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 185 LIBERATION - MME VERLAINE 0683114238
MOTIF : INTERVENIR POUR EVAC BOUCHEE + REFOULEMENT
Donneur d'ordre : Mme O. CADET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 08/09/2026 A 14H15:
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DÉBOUCHAGE A LA PRESSION HYDRAULIQUE A PARTIR DE LA BONDE DE SOL
JUSQU'AU REGARD
CONTRÔLE DE L'ÉCOULEMENT MOYEN CAR PROBLEME DANS LA CAVE SOUS LES
ESCALIERS
PRÉVOIR CURAGE COMPLET DU BÂTIMENT CAR CELUI-CI N'EST PAS A JOUR
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 11/09/26 A 11H13 O.CADET@HEURTIER.IMMO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 6090110

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 08/09	1	174,79	174,79
TOTAL H.T.				174,79
T.V.A. a 10,00%				17,47
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>192,26</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN